

AVIS DE MODIFICATIONS
-
AMUNDI FPS PRIVATE MARKETS ELTIF

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du fonds professionnel spécialisé AMUNDI FPS PRIVATE MARKETS ELTIF (le « **Fonds** »), géré par la Amundi Private Equity Funds (la « **Société de Gestion** »).

Dans le cadre de la transposition de la directive (UE) 2024/927, dite « AIFMD 2 », le régime applicable aux fonds d'investissement alternatifs ouverts évolue afin d'harmoniser, au niveau européen, les outils de gestion de la liquidité »).

À ce titre, les FIA ouverts doivent désormais prévoir, sélectionner et documenter au moins deux outils de gestion de la liquidité parmi ceux listés à l'annexe V de la directive, après appréciation de leur adéquation avec la stratégie d'investissement du fonds, son profil de liquidité et sa politique de rachat.

Cette évolution vise à renforcer la capacité des fonds à faire face aux tensions de liquidité et à assurer un traitement équitable des porteurs, dans des conditions normales comme en période de stress.

Le Fonds dispose déjà d'un premier outil de gestion de la liquidité sous la forme du mécanisme de plafonnement des rachats prévu dans le cadre ELTIF. Afin de se conformer aux exigences issues d'AIFMD 2, La Société de Gestion a décidé d'ajouter, à titre de second outil de gestion de liquidité, l'extension du délai de préavis de rachat.

A cet égard, en cas de conditions de marché exceptionnelles, de dysfonctionnement des marchés sous-jacents, de problèmes de liquidité affectant une part significative de l'actif du Fonds, ou de toute autre circonstance susceptible de compromettre l'intérêt des porteurs, la société de gestion pourra temporairement prolonger le délai de préavis applicable aux demandes de rachat entre la centralisation et la date d'exécution, sans que celui-ci ne puisse excéder 3 mois.

La documentation réglementaire du Fonds sera modifiée en son article 6.3 pour acter l'ajout de ce nouvel outil de gestion de liquidité et entrera en vigueur à compter du 16 octobre 2026.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à consulter le Document d'informations Clés (DIC) de votre FCP AMUNDI FPS PRIVATE MARKETS ELTIF sur le site internet www.amundi.com.

Nous sommes bien sûr à votre entière disposition pour toute question que vous pourriez avoir.

La Société de Gestion